



Alliance suisse contre la faim

Projet du 21 juin 2006

① Introduction - Contexte de l'Alliance internationale contre la faim

En 1996, au Sommet mondial de l'alimentation de la FAO¹ à Rome, 184 chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté la Déclaration de Rome. Ils s'y engageaient à diminuer de moitié, d'ici à 2015, le nombre des 840 millions de personnes souffrant de la faim. En 2000, les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies se sont mis d'accord, à l'occasion de leur Sommet du Millénium, sur une déclaration selon laquelle la part des personnes extrêmement pauvres et souffrant de la faim devait être diminuée de moitié. Cet objectif est prioritaire: il est l'expression d'une vision commune et d'un consensus international sur le fait que le monde doit être libéré des fléaux que représentent la faim et la pauvreté.

Lors du Sommet de la FAO en 2002, les Etats membres ont toutefois constaté qu'aucun progrès n'avait été réalisé depuis 1996 dans la lutte contre la faim. Unanimes, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont accordés pour dire qu'il fallait **renforcer la volonté politique aux plans national et international** afin d'atteindre les objectifs précités. Dans leur déclaration finale, ils ont adopté un texte prévoyant l'élaboration de directives non contraignantes concernant le droit à l'alimentation et le renforcement de leur engagement par l'organisation d'une Alliance internationale contre la faim. Par la création d'alliances nationales et leur mise en réseau avec l'Alliance internationale, il s'agira de mettre à profit les synergies qui en résulteront. Après l'adoption dudit texte, la création de ces alliances est au centre de tous les efforts. A l'heure actuelle, il existe 40 alliances qui se trouvent, pour la plupart, dans les pays en développement. La mise en réseau des alliances nationales avec l'Alliance internationale devrait se traduire par une valeur ajoutée urgente, qui permettra de faire graduellement disparaître la faim.

② Création de l'Alliance suisse contre la faim (Alliance)

A l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation 2005, le président de la Confédération a lancé un appel dans les médias en faveur de la création d'une alliance suisse contre la faim (www.allianz-hunger.ch). Depuis, le Comité suisse de la FAO, nommé par le Conseil fédéral, s'est fixé pour objectif de créer l'Alliance suisse contre la faim et de présenter son champ d'action au public d'ici à la Journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre 2006. La date de sa constitution a été fixée au samedi 14 octobre 2006.

③ Membres de l'Alliance suisse contre la faim

Peuvent devenir membres de l'Alliance tous ceux qui souhaitent s'engager en Suisse pour les personnes qui souffrent de la faim (cf. chiffre 8, Structure de l'Alliance).

¹ Institution spécialisée de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture / United Nations' Food and Agriculture Organisation

④ Développement du projet

Le premier projet a été remanié après une consultation effectuée le 23 mai 2006 à Berne, lors d'un forum spécial. Quelque 60 représentants des groupes d'intérêt concernés y ont présenté leurs propositions, leurs suggestions ou leurs critiques. Le présent projet délimite le champ d'action de l'Alliance. Il constitue la base des prochaines consultations, qui auront lieu les 3 juillet et 31 août 2006; y seront invités des membres potentiels et de futurs membres de l'Alliance, priés d'examiner le projet et de faire des propositions concrètes pour sa mise en œuvre, dans la perspective du 14 octobre 2006. Le projet prendra en considération les spécificités suisses, compte tenu du concept élaboré par la FAO (www.IAHP.net). La valeur ajoutée devra augmenter pour les futurs membres, afin que l'Alliance puisse fournir pleinement les synergies attendues après sa création, le 14 octobre 2006.

⑤ Lignes directrices de l'Alliance contre la faim

Les lignes directrices de l'Alliance comprennent les engagements suivants:

- un monde libéré de la faim et de la pauvreté;
- le droit à l'alimentation et à l'eau pour tous;
- la mise en œuvre des directives non contraignantes concernant le droit à l'alimentation;
- une agriculture et un développement rural durables;
- une amélioration de la situation de l'approvisionnement dans les quartiers pauvres des grandes villes et
- la souveraineté des Etats en matière d'approvisionnement.

⑥ Objectifs de l'Alliance contre la faim

1. Avocat et lobby

⇒ L'Alliance prête sa voix en Suisse à ceux qui souffrent de la faim et s'engage à défendre leurs droits à la nourriture et à l'eau.

2. Connaissances et transmission de connaissances

⇒ L'Alliance accroît les connaissances sur les nombreux rapports entre la faim, la pauvreté et le développement.

⇒ L'Alliance répand et approfondit ces connaissances dans la population, la formation et la politique.

3. Mise en œuvre et campagnes

⇒ L'Alliance montre au public des voies qui permettent d'agir efficacement et concrètement.

⇒ Les campagnes mises sur pied par l'Alliance font ressortir son imbrication au plan international et ses liens avec des organisations bilatérales et multilatérales ainsi qu'avec des organisations internationales non gouvernementales (ONG).

⇒ Le champ d'action de l'Alliance est la Suisse. Contrairement à ses membres, l'Alliance ne réalise pas de projets à elle dans les pays en développement.

⑦ Stratégie: mise en œuvre, initiatives, campagnes

- ⇒ L'Alliance met sur pied un réseau suisse reliant la société civile, les organisations non gouvernementales, la politique, l'économie et les pouvoirs publics (objectif 1).
- ⇒ L'Alliance sert de plate-forme à l'encouragement de synergies et d'activités cohérentes au service des lobbies (objectif 1).
 - ↳ L'Alliance présente le plus concrètement possible les causes de la faim et les relie aux solutions pratiques proposées aussi bien par ses membres que par des organisations bilatérales et multilatérales (objectif 2).
- ⇒ L'Alliance prend part aux séances du Comité suisse de la FAO et, le cas échéant, aux réunions de la FAO et/ou d'autres organisations, dont le sujet a un rapport direct avec les buts poursuivis par l'Alliance (objectif 2).
- ⇒ L'Alliance axe ses relations publiques et ses campagnes de sensibilisation en premier lieu sur la population suisse dans son ensemble (objectif 2).
- ⇒ L'Alliance encourage l'échange d'expériences et un engagement accru de ses membres (objectif 3).
- ⇒ L'Alliance encourage chacun à soutenir encore davantage les projets de ses membres, au service de l'objectif commun (objectif 3).
- ⇒ L'Alliance met en place un pool d'idées destiné à des initiatives et des mesures innovantes (objectif 3).
- ⇒ L'Alliance cherche des personnes, des acteurs, des membres ou des parrains qui souhaitent s'engager dans la lutte contre la faim ou indique leur nom (objectif 3).
- ⇒ Les membres de l'Alliance s'engagent à participer au moins une fois par an à une campagne organisée en Suisse (Journée mondiale de l'alimentation, Journée mondiale de l'eau, Journée mondiale des paysannes, etc.; objectif 3).

⑧ Structure de l'Alliance

L'Alliance est une association politiquement et confessionnellement neutre. Ses membres représentent les domaines suivants:

1. Institutions de la société civile

- organisations non gouvernementales (ONG) aux plans national, cantonal ou communal
 - œuvres d'entraide
 - groupes d'entraide
 - communautés religieuses

2. Education

3. Economie privée

- associations
- interprofessions
- entreprises

4. Politique

- parlementaires fédéraux, cantonaux et communaux

5. Particuliers

6. Médias

7. Pouvoirs publics

⑨ Service de coordination et ressources financières

L'Alliance dispose d'un service de coordination destiné aussi bien à ses membres qu'aux milieux intéressés (jusqu'à sa création, cf. adresse InfoAgrar ci-dessous). Elle dispose également d'une page Internet (www.allianz-hunger.ch).

L'Alliance ne prévoit pas de réaliser des projets à elle dans les pays en développement. Après l'octroi d'une aide initiale par les pouvoirs publics, elle sera responsable de la collecte de fonds, destinés à des activités de coordination ainsi qu'à des campagnes nationales. Objectifs: permettre aux organisations membres, notamment aux œuvres d'entraide, de disposer de moyens supplémentaires pour leurs activités à l'étranger.

⑩ Contacts avec l'Alliance

Les personnes qui souhaitent participer à l'Alliance sont priées de remplir le formulaire ad hoc (www.allianz-hunger.ch/kontakt.php) sur www.allianz-hunger.ch. Pour tout complément d'information, prière de s'adresser au service de coordination provisoire ou au secrétariat de la FAO:

Alliance suisse contre la faim
c/o InfoAgrar
Länggasse 85
3052 Zollikofen

Téléphone: 031 910 21 84 et 90/91
Fax: 031 910 21 54

info@allianz-hunger.ch

ou

Anton Kohler
Responsable du secrétariat de la FAO
Office fédéral de l'agriculture
Mattenhofstrasse 5
3003 Berne

Téléphone: 031 322 25 62

anton.kohler@blw.admin.ch



Berne, le 23 juin 2006

Madame, Monsieur,

Le concept de constitution d'une « Alliance suisse contre la faim » a été présenté le 23 mai 2006, lors d'un forum spécial réunissant plus de 60 personnes représentant œuvres d'entraide, organisations agricoles, stations de recherches, économie privée et particuliers intéressés. La consultation a porté avant tout sur un projet de concept (cf. : www.allianz-hunger.ch).

Si vous faites partie des destinataires de la présente lettre qui reçoivent pour la première fois une information concernant la création d'une « Alliance suisse contre la faim », nous vous remercions de votre compréhension. En effet, notre premier fichier d'adresses avait présenté quelques lacunes.

Les participants au forum du 23 mai ont souscrit en majorité à la nécessité de cette initiative. Voici les principaux points discutés. Les participants ont salué la finalité d'une démarche commune devant le public et de la sensibilisation permanente de larges couches de la population à la question de la faim, ainsi que du lobbying et de la défense de la cause des victimes de la faim. Les relations publiques devraient être renforcées grâce à des manifestations communes, mises sur pied par exemple à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation ou de la Journée mondiale de l'eau. La faim est un scandale dont la dimension est nettement politique, sans pour autant se confondre avec la politique partisane. Une contribution en la matière devrait bénéficier d'un soutien politique. L'Alliance ne devrait pas réaliser ses propres projets à l'étranger. Il est grand temps d'agir et d'utiliser en commun les synergies dans la réalisation des projets conduits par les partenaires de l'Alliance. En ce sens, il convient de continuer à mettre en évidence le supplément de valeur qu'apporte une alliance.

Veuillez trouver ci-joint le concept de l'Alliance mis au point, dans lequel ont été intégrées les idées et propositions des participants au forum.

Le groupe de travail élargi se rencontrera le 3 juillet à Berne pour une consultation.

Il est prévu d'adopter à cette occasion le concept de l'Alliance et de discuter les manifestations envisagées à la Journée mondiale de l'alimentation (JMA) 2006 organisée par la DDC et l'OFAG.

Nous aimerions vous inviter cordialement à cette rencontre.

Vous en trouverez au verso le lieu, la date et l'ordre du jour.

Nous vous prions de vous inscrire à cette rencontre du 3 juillet aussitôt que possible par e-mail ou par téléphone auprès de

M^{me} Rosmarie Sommer, InfoAgrar, rosmarie.sommer@infoagrar.ch, tél. 031 910 21 84/90

Anton Kohler, chef du Secrétariat suisse pour la FAO, anton.kohler@blw.admin.ch, tél. 031 322 25 62

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Anton Kohler, responsable du Secrétariat suisse de la FAO

Annexe: Concept de l'Alliance



Invitation à la rencontre du groupe de travail « Alliance suisse contre la faim »

Jour: le lundi 3 juillet 2006

Heure: de 13 h 30 à env. 17 h

Lieu: OFAG (Secrétariat suisse de la FAO), Mattenhofstrasse 3003 Berne
(Tram 3 jusqu'à la Eigerplatz, ensuite revenir 100 m à pied)

Ordre du jour

1. Adoption du **concept de l'Alliance**
2. Discussion sur la manifestation de l'Alliance prévue le samedi **14 octobre 2006** à la JMA
 - Thème: « Pain »
 - Proposition de programme pour le 14 octobre 2006
 - i. Exposés le matin (Hôtel Bern)
 - ii. Constitution de l'association « Alliance contre la faim » vers midi (Hôtel Bern)
 - iii. Collation
 - iv. Evénements: Stands tenus par les membres au sujet du « pain » et présentant leurs projets (Zeughausgasse et Schmiedenplatz) ; év. répétition des exposés en même temps
 - v. Suite des opérations
3. Informations sur un colloque scientifique prévu par la DDC et l'OFAG à l'occasion de la JMF 2006: « Investir dans l'agriculture et dans la sécurité alimentaire », le vendredi 13 octobre 2006
4. Divers